



SPIP CP Marseille Baumettes

Suite à l'appel intersyndical de la CGT Insertion Probation, du SNEPAP-FSU et de la CFTD, les personnels du SPIP du CP de Marseille se sont réunis ce jour en assemblée générale .

Les personnels présents lors de cette AG ont voté à l'unanimité de reconduire les modalités d'action suivantes :

- **Le boycott de l'ensemble des réunions**
- **Le boycott des CPU par les titulaires**
- **L'absence de prise en charge de stagiaires non CPIP**
- **La transmission des rapports , mails, fax accompagnés de la mention suivante :**
« Actuellement en mouvement, le SPIP du Centre Pénitentiaire des Baumettes ne transmettra que des rapports à minima jusqu'à l'ouverture de négociations indemnitaires et statutaires pour la filière Insertion et Probation, la continuité du renfort en ressources humaines dans les SPIP et au respect des engagements pris par la DAP sur l'arrêt de la pré-affectation et la retraite des ASS »
- **Rédaction de rapports « à minima »**
- **Envoi de courriers aux parlementaires**
- **Participation aux « jeudi Noir »**

Nous exigeons :

- *L'ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion et probation*
- *Une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire*
- *La suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP*
- *L'égalité de traitement des ASS qui ont intégré le corps de CPIP pour le calcul de leur retraite*
- *Un plan de recrutement permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les SPIP inscrit dans le plan de loi de finances pour 2017*